

Compte Rendu de la CSSCT GT HE/Grappe/Grille (inst. N°06)

Date : Mardi 22 Février 2022

Participants :

M. CREMERS X., Chef d'installation n°06.
Remplaçant au 1^{er} Avril : M. MICHEL J.-P.

Représentants des salariés membres de la CSSCT :

M. EVIN S., Représentant CFDT,
M. PIERAGNOLI A., Représentant CFDT.

Diffusion :

Participants,
M. EL HADI N., Secrétaire du CSE,
M. GIRARD V., Directeur Q3SEP,
M. MER S., Responsable service santé/sécurité,
M. LE TESSIER Y., Directeur établissement,
Membres de la CSSCT.

1. Préambule

Une visite préparatoire a été réalisée le Lundi 31 Janvier par une partie des membres de la CSSCT. Une liste de question à par la suite était transmise au CI ainsi qu'au Responsable service santé/sécurité par mail. Ces questions sont reprises et listées au §3.

Les bâtiments visités sont HE et HE2 ainsi que la partie atelier grille de HE2.

Les réponses ont été données au cours de la visite (pour certaines complétées après la visite également).

2. Remarques générales

Atelier HE/HE2

L'aspect global de l'atelier est très propre, et bien rangé. A voir : les axes d'amélioration encore réalisables côté consommables (gant, éthanol, vinyle) et leur rangements (dans des coins ou sur des étagères). Lors de la visite, nous avons pu constater la présence d'un oiseau dans l'atelier (quid FMEZ et produit autorisé au contact dans ces circonstances). Il y a eu d'autres remarques que nous estimons plus relevées des prérogatives de la commission proximité : ajout d'un porte manteau dans les sanitaires du rdc, grosse consommation de t-shirt dans le vestiaire (pris par les entreprises extérieures), le brise-jet du second lavabo est manquant, le second urinoir est consigné, pourquoi ? Même si ceci ne relève pas du CSSCT, ces actions peuvent être réalisées.

Atelier Grille/AP1

Comme pour l'atelier HE, l'aspect global est propre. Comme pour le bâtiment HE, la partie bureau étage mériterait un profond rafraîchissement. Côté question, plutôt type « commission de proximité » : il y a de forte différence de température côté sud-ouest (technax), la température des douches est beaucoup trop chaude, il y a énormément de passage d'entreprise extérieure au niveau de la machine à café et des sanitaires.

A noter qu'entre la visite préparatoire et la visite en présence du chef d'installation, des modifications liées à nos remarques avaient déjà été mise en place. Les élus de la CSSCT ne peuvent qu'encourager ces démarches, exemplaires en ce qui concernent ces deux ateliers.

3. Liste des remarques pour l'année 2022 et réponses apportées à la CSSCT

Atelier HE/HE2

- Question n°1 : Le bureau du rdc (entrée Nord) est particulièrement mal rangé, stock de chaise (retrait salle café pour covid ?), carton de fourniture au sol. Il sert de salle de passage pour les opérateurs souhaitant consulter leur mail et mériterait de mieux présenter. C'est également la première salle que voit les visiteurs en entrant par le côté Nord. Une vitre est brisée (cf. photo).

Réponse du CI : Suite aux mesures sanitaires mises en place et liées au COVID, la salle de repos à l'entrée comportant la machine à café a été débarrassée, les chaises ont été stockées temporairement dans ce bureau. Compte tenu de la situation qui tend à durer, les chaises vont être évacuées définitivement et le bureau va être rangé (cf. photo ci-dessous après rangement). Une demande va être faite pour le remplacement/sécurisation de la vitre. **Action CI : Demande de changement/sécurisation de la vitre.**



- Question n°2 : Compte tenu de l'agencement du local soudage, la prise 64A gêne lors de la manutention de bouteille de gaz, serait-il possible de la déplacer ?

Réponse du CI : Nous allons vérifier son utilité ou pas. En fonction, soit elle pourra être déplacée soit elle pourra être retirée tout en conservant une réservation.



- Question n°3 : Côté marbre, face à la graveuse à droite, il y a une zone de stockage de PIR. L'une d'elle est attachée à la conduite de chauffage du bâtiment qui est particulièrement chaudes. Est-ce sécuritaire ? Pourquoi n'y a-t-il pas un picto d'indication risque de brûlure ?

Réponse du CI : Cette conduite est chaude uniquement en période hivernale, il s'agit de l'alimentation en chauffage de l'atelier. Un pictogramme a été positionné en action immédiate. Une mousse isolante pourra être positionnée si nécessaire. La PIR ne sera plus fixée sur la colonne mais sur un autre élément fixe de cette zone. Nous revérifierons s'il est effectivement nécessaire d'enchaîner cette PIR.



- Question n°4 : Dans cet atelier, il existe un risque laser et de manipulation de matière particulière (cadmium, plomb, AIC, béryllium). Pourrions-nous avoir un point sur le suivi médical du personnel soumis à ces risques ?

Réponse du CI : Un suivi médical est effectivement réalisé en fonction de la FER du salarié. Pour plus de précision, se rapprocher du service sécurité et de la médecine du travail.

- ⇒ Les élus de la CSSCT prennent note et poserons la question à la sécurité et au service médical afin d'avoir un point plus précis.
- Question n°5 : Côté usinage, il y a un bac à sable qui ne peut pas être ouvert car il y a des sacs de sable dessus, est-ce une situation normale ?

Réponse du CI : La zone sera rangée et remise au propre, au passage l'extincteur 031 sera déplacé.

- Question n°6 : Côté porte de sortie, il y a une palette posée au sol avec du matériel, elle n'entrave pas la porte de sortie, mais il peut y avoir un risque de chute, peut-elle être déplacée ?

Réponse du CI : Une étagère va être mise en place immédiatement (cf. photo ci-dessous, action immédiate) afin de désengorger cette zone.



- Question n°7 : Local stockage grappe ex-FE, il y a de la rubalise sur une étagère (dernier étage), pourquoi ?

Réponse du CI : Les étagères sont trop hautes pour être utilisées avec un engin de manutention « traditionnelle ». Elles ont donc été consignées/signalées comme non utilisable via un marquage avec rubalise. A terme un équipement spécifique et à la bonne dimension pour entrer via la porte du local sera approvisionné pour permettre de les utiliser à cette

hauteur. Dans l'attente, elles resteront inutilisables ou nous les descendrons. Les CMU seront précisées.

- [Question n°8](#) : Côté HE2, des cartons de 12,5kg sont stockés au plus bas sur une étagère métallique. Ils doivent être étiquetés par la qualité opérationnelle. Nous demandons que l'ergonomie de ce poste de travail soit revue.

Réponse du CI : Cette zone sert de tampon entre la livraison faite par le POL et la certification des composants par la qualité détachée. La sécurité pourrait se positionner sur le sujet afin d'identifier soit les dispositifs organisationnels soit les dispositifs matériels qui pourraient être mis en place pour ce genre de configuration qui ne doit pas être l'unique sur le site. **Action Sécurité : Revoir l'ergonomie et l'organisation de ce poste de travail.** A noter, que la porte d'entrée HE2 Nord a été dégradée.



- [Question n°9](#) : Côté escalier HE Nord, il manque deux plaques de faux plafond et des barres métalliques sont en équilibre. Nous demandons que cette situation soit sécurisée.

Réponse du CI : Nous attendons la prochaine pluie d'orage afin de nous assurer qu'il n'y a plus de fuite dès lors les plaques seront repositionnées.

- [Question n°10](#) : Dans le premier bureau à gauche, en haut de l'escalier, il y a des infiltrations d'eau via la fenêtre, avec la présence de serviettes éponges moissies, des trous dans le vinyle au sol (trace d'amiante potentielle ?). Nous demandons qu'une réfection du bureau, à minima pour les parties très dégradées soit réalisée. L'infiltration dégrade le mur jusqu'au rdc en salle café.

Réponse du CI : Une demande wayin' – Vinci facilities - 220223-000117 a été immédiatement faite afin de faire poser du silicone d'étanchéité spécial extérieur à la jonction du bardage extérieur et des châssis vitrés des bureaux en façade nord. **Action CI : Suivi de cette demande.**



- [Question n°11](#) : Derrière le bureau méthode, il y a une caisse éventrée au sol juste à côté de la sortie de secours, merci de la changer.

Réponse du CI : Il y a effectivement du rangement à réaliser et une vérification de la charge sur les étagères présentes. ~~Action chef d'atelier : tri et rangement de la zone.~~ Dans l'intervalle, la zone a fait l'objet d'un rangement (cf. Photo).



Atelier Grille/AP1

- [Question n°1](#) : Afin d'améliorer l'ergonomie du poste, il serait intéressant d'installer une seconde table réglable en hauteur au niveau de la Techmeta.

Réponse du CI : Après échange avec d'autres opérateurs, chef d'atelier, il n'est pas nécessaire de mettre un poste supplémentaire. L'organisation du travail ne le demande pas et si épisodiquement cela le nécessitait, une zone provisoire pourrait être mise en place tout en conservant une ergonomie adaptée.

- [Question n°2](#) : Au niveau du poste de montage, il y a un risque important d choc au tibia => sécurisation soit par découpe soit par bumper.

Réponse du CI : La modification sera réalisée (a été déjà réalisée, cf. photo).



- [Question n°3](#) : L'armoire électrique à proximité du poste de montage est ouverte.

Réponse du CI : Elle a été immédiatement refermée.

- [Question n°4](#) : Dans le poste de contrôle final, il y a beaucoup de chariot dans le local et positionné devant les armoires électriques, étudier la possibilité de réaménager le local pour rendre les armoires accessibles.

Réponse du CI : Il s'agissait d'une situation transitoire avec un chariot en plus que normalement. Il n'empêche même dans cette configuration, les armoires restent accessibles.

- [Question n°5](#) : Comme côté HE, on nous a fait remonter la présence d'oiseau dans l'atelier, voir de nids. Les emplacements semblent être identifiés, faire une campagne de vérification du bâtiment afin d'éviter l'entrer d'oiseaux.

Réponse du CI : La mise en place d'un dispositif répulsif fonctionnant à ultrason a été envisagée. Ces situations restent marginales.

- [Question n°6](#) : Les 3 Technax sont refroidies par des groupes froid autonomes sur palette, une rétention ne serait-elle pas nécessaire ? A priori, il existe un groupe froid centralisé (des arrivées et retours sont présents mais non utilisés) pourquoi ne pas l'utiliser => ceci permettrait de retirer les groupes froids autonome qui sont au sol et font du bruit. En ce qui concerne le bruit, serait-il possible d'intégrer le personnel concerné à la future campagne d'EPI moulé.

Réponse du CI : Initialement, les équipements étaient bien connectés à la boucle du bâtiment. Suite à une intervention sur le circuit de refroidissement du four BMI, le circuit principal a été pollué par des particules. Ces particules entraînaient des défauts sur le circuit de refroidissement des Technax. Il a donc été décidé de mettre des groupes froids individuel afin de résoudre le problème. **Action CI : revoir la possibilité de retirer ces groupes pour repasser sur le refroidissement bâtiment.**

- [Question n°7](#) : Il y a un câble de stocké derrière l'extincteur 049 (côté centre ouest de l'atelier).

Réponse du CI : Il a été retiré.

- [Question n°8](#) : Partie étage : une réfection des locaux occupés par les SPR devait être faite avant de pouvoir replacer des salariés or il n'y a eu aucune évolution... Trace de gras aux murs, moquettes poussiéreuses et usées, vitres cassées et du personnel commence à de nouveau y être installé !? Nous demandons qu'une stratégie de rénovation des bureaux du bandeau soit mise en place.

Réponse du CI : Le projet de réfection est en cours, le budget est identifié. Un appel d'offre a été réalisé. Nous sommes dans l'attente d'un retour de 3 devis afin de passer la commande ferme.



- ⇒ Les élus de la CSSCT estiment que la situation n'a que trop duré. Les locaux ont été libérés depuis presque 1 an, et dans l'intervalle la réfection des locaux n'a pas été réalisée. Du personnel recommence à être installé dans ces bureaux. **Action CI : Relance et finalisation de la réfection de ses locaux avec nettoyage des murs des autres bureaux.**
- [Question n°9](#) : Côté local chimie, la douche a une fuite, pour l'instant la vanne d'alimentation est coupée et le salarié doit avoir la présence d'esprit de l'ouvrir avant d'intervenir dans le local. La vanne n'est pas dans le local même mais dans le local maintenance adjacent qui est souvent fermé. Serait-il possible de faire réparer une bonne fois pour toute cette douche et de laisser ouverte la vanne d'alimentation en eau.

Réponse du CI : Une demande way'in a été faite concernant la douche. S'il ne s'agit pas de la douche mais du robinet alors la demande devra être modifiée en ce sens. **Action CI : Demande de réparation du robinet.**

- [Question n°10](#) : Il y a des problèmes de pression et d'eau chaude dans les vestiaires. Un entretien est nécessaire.

Réponse du CI : Une demande way'in a été faite, n° 220223-000113. **Action CI : Suivi de cette demande.**

- [Question n°11](#) : Il y a un bruit grave de vibration qui provient de la ventilation de la FISA et qui se propage dans le vestiaire au-dessus des sanitaires. Serait-il possible de l'atténuer.

Réponse du CI : Nous allons étudier la possibilité de mettre des « silent bloc » pour atténuer les vibrations.

4. Bilan des actions

Ce bilan d'action synthétise les actions principales à réaliser d'une année sur l'autre. Il peut ne pas contenir certaines actions pouvant être plus ou moins réalisées immédiatement et qui ont été présentées ci-dessus.

N°	Action	Pilote
1	Sécurisation/changement de la vitre dans le bureau à l'entrée du bâtiment HE	CI
2	Revoir l'ergonomie et l'organisation du poste de stockage des composant en attente de certification dans HE2.	Sécurité
3	Suivi de la demande wayin' – Vinci facilities - 220223-000117 concernant la reprise d'étanchéité sur la façade Nord bureau HE	CI
4	Tri et rangement dans le local derrière le bureau Méthode de la visserie et des étagères.	Chef d'atelier
5	Atelier grille : voir la possibilité de repasser les 3 Technax sur refroidissement bâtiment afin de retirer les refroidissements portatifs.	CI
6	Etage de AP1 : Relance et finalisation de la réfection de ses locaux avec nettoyage des murs des autres bureaux.	CI
7	Local chimie : robinet d'alimentation en eau de la douche chimique à faire réparer	CI
8	Suivi de la demande wayin' – Vinci facilities - 220223-000113 concernant le remplacement de robinet dans le vestiaire AP1.	CI

Les élus CSSCT présents au cours de ce GT.

A. Pieragnoli – Rapporteur du CSSCT